

PATRIMOINES EN SEINE-ET-MARNE

THÉÂTRE MUNICIPAL DE COULOMMIERS CANTON DE COULOMMIERS

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

LE CONSEIL GÉNÉRAL S'ENGAGE POUR LA CONNAISSANCE ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE

LIONEL WALKER

Vice-Président chargé
du tourisme, des musées
et du patrimoine



VINCENT EBLÉ

Président
du Conseil général
de Seine-et-Marne



La Seine-et-Marne est riche de près de 600 édifices et 5 000 objets protégés au titre des Monuments historiques mais aussi d'un patrimoine très divers non protégé.

Le Conseil général, à travers son aide technique et financière et ses politiques contractuelles, œuvre à la conservation et la restauration de l'ensemble du patrimoine seine-et-marnais.

Il contribue à l'animation et à la valorisation du patrimoine en organisant de grands rendez-vous comme « *les rencontres départementales du patrimoine – journées Jean Hubert* », « *Les Monuments font le printemps* », « *La Seine-et-Marne, Couleur Jardin* » ou encore « *Mémoires Vives* ».

Cet engagement du Conseil général prend aussi la forme d'études, inventaires et recherches menées sur l'ensemble du territoire pour révéler la variété et la singularité du patrimoine de la Seine-et-Marne.

La collection « Patrimoines en Seine-et-Marne » a pour objectif le partage de cette connaissance avec le plus grand nombre. Ces brochures vous permettront de découvrir une sélection de sites archéologiques, d'édifices et d'œuvres remarquables de notre département.



FAÇADE DU THÉÂTRE MUNICIPAL

LE CONCOURS PUBLIC DE 1902-1903

Théâtre de petite dimension, mais théâtre dès l'origine, c'est un édifice public du début du XX^e siècle, témoin d'une politique volontariste de diffusion culturelle dans des villes de sous-préfecture. Avant ce théâtre construit entre 1903 et 1905, une salle de spectacle fut aménagée en 1835 par Messieurs Venet et Rotival dans un bâtiment situé à proximité du Grand-Morin. Cette salle fut fermée par arrêté du maire pour des raisons de sécurité en vertu du décret du 8 juin 1806 réformant l'activité théâtrale sous l'Empire.

Vers 1842, date d'une enquête de préfecture, des salles de spectacle existaient dans plusieurs villes de Seine-et-Marne : Melun, Meaux, La Ferté-sous-Jouarre, Montereau-Fault-Yonne, Nemours, Fontainebleau et Coulommiers. Après l'incendie de l'ancien théâtre privé Venet-Rotival en février 1902, le conseil municipal décida la construction d'un nouveau théâtre : à l'emplacement de l'ancienne tannerie Clavé-Bertrand, à proximité du Grand-Morin, face au nouvel Hôtel de Ville. La ville de Coulommiers lança à la fin de l'année 1902 un concours d'architecture ouvert aux architectes du département puis élargi à tous les architectes et « hommes de l'art ».

LE PROGRAMME ÉTAIT AMBITIEUX

Une salle de 750 places (ce qui représente environ un huitième de la population de Coulommiers à l'époque), un espace séparé du public pour une vingtaine de musiciens, un vestibule, un **foyer**, une buvette. L'élévation de la salle devait comporter trois niveaux : un rez-de-chaussée, une galerie et un **amphithéâtre**. La structure devait être polyvalente et modulable pour répondre aux besoins des coulommériens en matière de musique, danse, spectacles et banquets. Pour accueillir les manifestations diurnes, un éclairage naturel devait pouvoir être utilisé sans faire appel à l'éclairage artificiel, prévu à l'origine au gaz. Pour être conforme aux normes de sécurité, le théâtre devait avoir de grands et nombreux dégagements assurant une circulation facile lors des représentations et en cas d'évacuation rapide. La somme consacrée à la réalisation du théâtre de Coulommiers s'élevait à 100 000 francs (somme quatre fois moins importante que

celle de la construction contemporaine du théâtre municipal de Fontainebleau où un concours est ouvert en janvier 1905 ; le théâtre bellifontain est construit entre 1910 et 1912).

LE PROJET DE DUVAL ET ROBIDA

Les projets sont soumis à la Ville de Coulommiers le 31 janvier 1903. Deux jeunes architectes sont proclamés lauréats : Charles Duval (1873-1937) est, en 1898, tout jeune diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts et Camille Robida (1880-1938) est encore étudiant (il est diplômé de l'école des Beaux-Arts le 20 mars 1903). L'année suivante, en 1904, ils s'associent à nouveau pour soumettre un projet pour la reconstruction de l'église Sainte-Foy de Coulommiers. Ils obtiennent le premier prix mais sans avoir l'exécution du projet : Emile Brunet, (1872-1952), est chargé du chantier de l'église achevée en 1911.



EN HAUT : LA TANNERIE CLAVÉ-BERTRAND AVANT SA DESTRUCTION EN 1902

EN BAS : USINE À VAPEUR DE L'HÔTEL DE VILLE SUCCURSALE ET FABRIQUE DE TAN AU MOULIN TROCHARD - REPRODUCTION D'UN DESSIN ANONYME



DESSIN DU NOUVEAU THÉÂTRE, SIGNÉ CAMILLE ROBIDA

ARCHITECTURE SOIGNÉE, DÉCOR REVU À LA BAISSE, **MACHINERIE EXCEPTIONNELLE**

Conservé dans les grandes lignes (polyvalence et sécurité), le projet de Duval et Robida fut adapté en raison des contraintes financières.

LES PRINCIPES DE LA CONSTRUCTION

L'architecture du théâtre est simple et aérée. Derrière une façade de style néoclassique rythmée au centre par une baie monumentale surmontée d'un fronton semi-circulaire, l'édifice est de plan rectangulaire. Son volume parallélépipédique a été unifié pour que ses façades latérales n'accusent pas les décrochements visuels habituellement sensibles entre la **cage de scène** et la salle. Le percement des ouvertures privilégie la régularité : quatre grandes baies en plein cintre rythment les façades latérales, l'une éclaire largement les escaliers, les trois autres permettent à la fois un éclairage naturel et la desserte des balcons de secours extérieurs en liaison directe avec la galerie de la salle.

Les archives municipales de Coulommiers conservent les dossiers de construction du théâtre, en particulier pour les matériaux utilisés. La construction est réalisée en meulière tirée de la Ferté-sous-Jouarre, de Château-Thierry et tout autre endroit donnant une pierre semblable, en plâtre tiré des meilleures carrières, en briques, et roches d'Euville pour les seuils des baies et les marches. La couverture est réalisée en zinc provenant des usines de la Vieille Montagne et en ardoises provenant des carrières d'Angers.

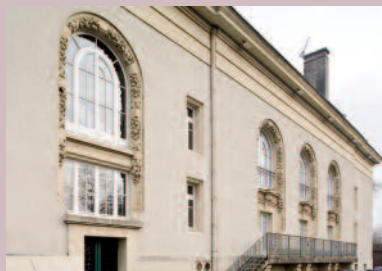
Le public entre dans le théâtre par la façade occidentale. Un perron de quelques marches, donnant son aspect monumental au théâtre, permet d'accéder au vestibule d'entrée. Ce vestibule constitue, avec les deux escaliers latéraux symétriques, l'espace de distribution des différents niveaux, celui du **parterre** et celui des galeries.

Pour répondre aux différentes fonctions exigées dans le programme, les architectes ont adopté les caractéristiques des salles de concerts et de music-hall.

Le premier niveau est le sous-sol, de plain-pied avec l'extérieur, occupé par les sanitaires, les loges, les bureaux, la chaufferie. Le deuxième niveau est celui du parterre, de la scène et du vestibule. Le sol de la salle est entièrement en parterre plat. La salle comporte un étage avec une seule galerie qui ceint l'ensemble et s'allonge en forme de promenoir **côté cour** et **côté jardin**. Deux séries de trois grandes baies



L'ORNEMENTATION DE LA FAÇADE EST LOIN D'ÊTRE AUSSI SOIGNÉE QUE CELLE PRÉVUE PAR LES ARCHITECTES, TELLE QU'ON PEUT L'APPRÉCIER SUR CE DÉTAIL DU DESSIN À L'ENCRE ET AU CRAYON AVEC REHAUTS DE GOUACHE PAR CAMILLE ROBIDA



ÉLEVATION SUR LE GRAND MORIN, ON APERÇOIT LE BALCON DE SECOURS LATÉRAL

latérales ouvrent directement sur cette galerie et permettent un éclairage de jour. Le foyer avec la buvette se trouve au niveau de la première galerie, il offre une vue sur l'Hôtel de Ville et le Grand-Morin par la large baie de façade. Enfin une deuxième galerie entièrement frontale est située au dernier niveau.

CERTAINS ESPACES SONT TRÈS PEU DÉCORÉS EN ACCORD AVEC LA MODESTIE DU PROGRAMME

La décoration des façades est sobre. Le parti pris de Duval et Robida est clairement néoclassique. Les ornements extérieurs jouent comme des rappels visuels en soulignant les points forts de la composition architecturale : les fenêtres en arcades sont entourées de moulures en forme de couronnes végétales, les ferron-

neries des balcons sont structurées par un réseau de fleurs et feuilles de lauriers et de plaques décorées de tête de lion, l'**entablement** de style dorique est composé d'une frise de tores feuillagés, à certains endroits il est laissé nu.

Sur la façade principale, deux masques, l'un illustrant la joie, l'autre la tristesse, soulignent le fronton cintré. L'usage de ces éléments architecturaux grecs fait clairement référence au théâtre antique. La baie de la façade en **plein cintre** signale le foyer.

Outre l'éclairage naturel provenant des baies latérales, un important éclairage indirect était prévu grâce à des lustres et des bras-appliques en bronze qui fonctionnaient à l'origine au gaz. L'ensemble a été adapté à l'électricité et les bras-appliques ont été déplacés de leur emplacement d'origine. Ils sont maintenant disposés tout autour de la salle au niveau du parterre et de la première galerie.

Le mobilier du théâtre était composé à l'origine de banquettes et de rangées de fauteuils en chêne ciré dont les sièges et dossiers étaient gravés en creux et comportaient une étiquette numérotée en cuivre découpée. Ces fauteuils ont été réalisés par l'entreprise Decaux de Melun d'après le dessin d'exécution de Duval et Robida.



EN HAUT : DESSIN D'EXÉCUTION DES BANQUETTES PAR DUVAL ET ROBIDA



EN BAS : BANQUETTE, DONT IL NE SUBSISTE QU'UNE SEULE RANGÉE



ENTABLEMENT AVEC FRISE DE TORES FEUILLAGÉS, ÉLEVATION LATÉRALE DU THÉÂTRE



1 TROPHÉE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE



3 MASQUE



2 MASQUE DE BOUFFON



4 FRISE DE PUTTI



5 DÉCOR NÉOCLASSIQUE

L'ORNEMENTATION INTÉRIEURE

A l'intérieur, des décors en **staff** créent l'ambiance d'une salle de spectacle. Les décors de **trophées** avec instruments de musique et partition (1), les masques de bouffon (2), les accessoires de comédie, masques et bâtons de fous (3) sont autant de référence à la musique, la danse, la fête. La galerie est décorée d'une frise de **putti** reliés entre eux par des guirlandes de roses et fleurettes (4). Elle est soutenue par une rangée de fines colonnettes disposées à partir du parterre. La deuxième galerie, rehaussée d'un décor néoclassique de roseaux, fleurs et feuilles de laurier, prend appui sur le premier balcon par deux fines colonnettes (5).

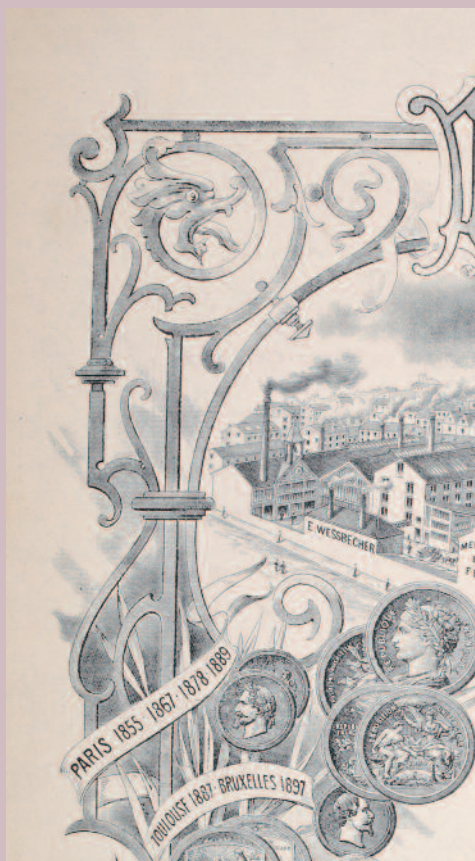
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Les travaux de construction et d'aménagement du théâtre furent menés à bien dans des délais relativement courts de juillet 1903 à décembre 1905. L'inauguration du théâtre eut lieu le 13 novembre 1904 sous la présidence de Monsieur Bérard, sous-secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes. La cérémonie conduite par Monsieur Brodard, maire de Coulommiers, fut l'occasion de remettre des distinctions et médailles à certaines personnalités de la ville.

Le récapitulatif total des dépenses effectuées en juillet 1905 s'élevait à 180 138,05 Francs, somme largement supérieure au montant de 100 000 francs prévu au programme. Plusieurs points de contentieux apparurent au cours de la construction : la couverture en zinc du **lanterneau**, les maçonneries et enduits de la façade principale et les têtes de cheminées ; il y eut même un procès entre la municipalité et l'entrepreneur de chauffage au sujet du calorifère. En 1914, soit dix ans après l'inauguration, les honoraires des architectes n'étaient pas encore totalement réglés.

L'ADAPTATION DU PROJET INITIAL DE DUVAL ET ROBIDA AUX RÉALITÉS DU BUDGET

La transformation la plus importante entre le projet primé et le théâtre construit consista à supprimer l'**éclairage zénithal** de la salle, signalé extérieurement par un lanterneau, qui était initialement prévu et à établir un simple plafond. L'économie l'emporta : à la place d'une verrière qu'il fallait orner et entretenir, un simple plafond peint, laissé aujourd'hui à nu. Avec un budget restreint, il fallait faire au plus juste. Les autres transformations concernèrent les ornements des façades et l'ornementation intérieure moins riches que dans le projet initial. Vestibule et foyer ne furent pas décorés, faute de crédits.



LA MACHINERIE EXCEPTIONNELLE

Le théâtre comprend encore sa machinerie d'opéra, ce qui est rare de trouver de telles installations encore en état de fonctionnement, les théâtres subissant de nombreuses transformations au fur et à mesure de leur exploitation. Duval et Robida préconisèrent l'installation d'une machinerie sommaire mais efficace de type Wesbecher. La machinerie est aujourd'hui en bon état de conservation. La **cage de scène** est composée de **dessous**, d'un plateau de scène en pente, du **service** du **cintre** et d'un **gril**.



origine. Il est très
n place et en état
ombrées adap-
n. Les architectes
e scène compacte
u fabricant Emile
core en très bon
stituée d'un seul
d'une **galerie de**





LA SALLE APRÈS RÉNOVATION

UNE RÉNOVATION RÉUSSIE DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

La plupart des théâtres ont subi des transformations du fait d'une réglementation particulière mais aussi de contraintes techniques liées aux installations scéniques et à leurs évolutions. Il est à noter que Coulommiers fait exception par la conservation de sa machinerie d'origine. Depuis 1905, peu d'aménagements nouveaux ont modifié l'aspect du théâtre si ce n'est l'électrification des appliques.

En 1998, le sous-sol a été réaménagé dans les parties non accessibles au public où se trouvent les magasins et les loges. Côté jardin, un mur en béton a été créé afin de constituer la cage d'escalier d'accès des loges au plateau. Ce mur limite le déplacement latéral des chariots sur rails et ampute largement la cage de scène.

LA PROTECTION AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Au début des années 1990, une étude a été commandée au nom du Ministère de la Culture et de la Communication par la DRAC Ile-de-France à Jean-Paul Midant pour recenser les salles de spectacles existant à Paris et dans sa région afin de donner des critères de sélection à la Commission régionale du Patrimoine Historique Archéologique et Ethnologique chargée de décider de la protection des théâtres. A la demande du conservateur régional des Monuments historiques, une expertise de la cage de scène et de la machinerie a été réalisée pour compléter le dossier de protection. Le théâtre de Coulommiers et sa machinerie d'origine ont été inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques par arrêté du 25 novembre 1994.

LE CHANTIER DE RÉNOVATION

La rénovation intérieure du théâtre de Coulommiers a démarré en fin d'année 2006. Elle a été confiée à une équipe d'architectes : Marc Ferauge et Radu Medrea, comprenant les compétences d'un architecte du patrimoine indispensables pour tous travaux effectués sur des édifices inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Démarré en décembre 2006, le chantier a duré sept mois et a été livré en juin 2007.

Le budget de rénovation du théâtre s'est élevé à 627 900 € T.T.C. Il a financé la mise aux normes de cet établissement recevant du public, l'accueil des handicapés, le réaménagement intérieur de l'édifice, la recherche de polychromie mais également la transformation du chauffage non prévue à l'origine. Le changement des anciennes huisseries pour de nouvelles, en bois avec double vitrage, a été un argument pour intégrer aux travaux un lot chauffage et un lot électricité.

La rénovation du théâtre de Coulommiers a été financée au titre de la restauration des lieux de spectacle vivant. Le Ministère de la Culture et de la Communication, la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France, la Région Ile-de-France et le Conseil général de Seine-et-Marne ont contribué à cette restauration avec la ville de Coulommiers. La Direction des Affaires Culturelles a suivi cette restauration pour le Conseil général de Seine-et-Marne et a versé une subvention de 79 000 € T.T.C.

Les compétences d'un architecte du patrimoine sont requises pour la restauration d'un édifice inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

L'ACCESSIBILITÉ DES HANDICAPÉS

L'élément déterminant dans le choix de l'équipe des architectes, Marc Ferauge et Radu Medrea, a été la proposition d'accessibilité des personnes à mobilité réduite par le côté du théâtre et non par la façade comme le préoyaient les autres projets déposés. Un ascenseur a été installé au rez-de-chaussée.



EN HAUT : BRAS-APPLIQUE D'ORIGINE
EN BAS : APPLIQUE NEUVE DISPOSÉE DANS
LE VESTIBULE

LA RÉNOVATION DU DÉCOR INTÉRIEUR

Lorsque la ville de Coulommiers a souhaité réaliser des travaux de rénovation, l'ensemble du décor monumental, bien que très défraîchi, était encore en place. Des sondages ont été entrepris pour rechercher la polychromie d'origine. Le choix s'est porté sur une teinte violine proche de la polychromie initiale, le décor sculpté en staff a été entièrement restauré de couleur blanche.

L'équipe chargée de la rénovation a proposé de traiter le plafond de la salle en ciel tentant ainsi de renouer avec le projet de Duval et Robida d'un éclairage zénithal par une grande verrière. Le souci d'économie qui semble l'avoir emporté au début du XX^e siècle lors de la construction de l'édifice a été aussi la préoccupation de la ville de Coulommiers pour la rénovation entreprise en 2006-2007 : l'idée d'un ciel n'a pas été retenue.

Les éléments d'éclairage d'origine ont été préservés et révisés lorsqu'ils existaient : le lustre du foyer et les bras-appliques en verre gravé sont d'origine, ils avaient été choisis par Duval et Robida et provenaient de la maison Jean et Bouchon à Paris. Les éléments d'éclairage manquants ont été remplacés par des modèles approchants garantissant un éclairage indirect de qualité tel qu'installé à l'origine.

La rénovation est respectueuse de l'édifice : polychromie et modèles de luminaires tels qu'à la construction.



GALERIE DONNANT SUR LE GRAND-MORIN, ESSAI DE POLYCHROMIE



DÉCOR DE LA GALERIE, ESSAI DE POLYCHROMIE

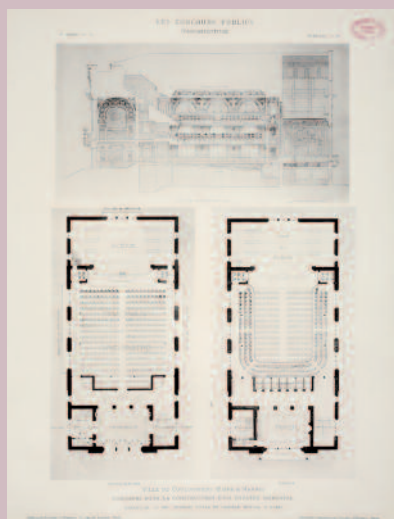
Le théâtre de Coulommiers est un exemple réussi d'équipement public du début du XX^e siècle : bâtiment de prestige certes, mais aussi aménagements simples et ingénieux des architectes Duval et Robida pour réaliser un programme peu coûteux, facile à faire évoluer dans le temps et selon les besoins. C'est un bâtiment qui depuis sa construction a été peu remanié à l'exception de la cage de scène. La restauration conduite en 2006-2007 était nécessaire pour le renouveau de ce lieu de spectacle à Coulommiers. Elle est restée partielle : la machinerie n'a fait l'objet d'aucune restauration. Ce théâtre est l'un des rares exemples encore reconnaissables des théâtres académiques en Ile-de-France, hors de Paris. Très peu sont parvenus jusqu'à nous sans mutilation, en Seine-et-Marne par exemple le théâtre Victor Garnier de Provins a été démoli, le théâtre de Fontainebleau a été restauré récemment, celui de La Ferté-sous-Jouarre mériterait une étude.

UN ATELIER PÉDAGOGIQUE POUR COMPRENDRE LE THÉÂTRE

Plusieurs classes d'écoles primaires de Coulommiers ont participé à un atelier avec la médiatrice culturelle du Service études et développement du patrimoine du Conseil général de Seine-et-Marne.

Au cours d'une séance en classe et d'une visite de l'édifice, les classes se sont familiarisées avec l'architecture du spectacle, le vocabulaire descriptif du théâtre, l'organisation d'un concours d'architecture et le décor monumental en liaison avec la comédie, la musique et la danse.

Ils ont pu s'essayer à proposer un décor de théâtre à partir d'un des dessins présentés au concours.



PROJET DE DUVAL ET ROBIDA POUR LE CONCURS DU THÉÂTRE MUNICIPAL. SOURCE : LES CONCURS PUBLICS D'ARCHITECTURE, 7^e ANNÉE



LE CIEL DE LA SALLE AVANT RESTAURATION



LES ÉCHAFAUDAGES POUR LA RESTAURATION DES DÉCORS EN STAFF DE LA GALERIE ET LA RÉFECTION DE LA SALLE

GLOSSAIRE

- **amphithéâtre** : ensemble des places situées au dessus des galeries.
- **cage de scène** : espace ménagé pour recevoir la scène et la machinerie.
- **cintre** : partie haute de la cage de scène.
- **côté jardin** : à gauche, pour le spectateur, dans les coulisses.
- **côté cour** : à droite dans les coulisses ; termes issus de l'implantation aux Tuileries
- **dessous** : étages se trouvant sous le plateau.
- **éclairage zénithal** : éclairage naturel venant du haut par verrières ou lanterneaux.
- **entablement** : corniche et frise en saillie de façade.
- **foyer** : salle où le public peut se rendre pendant les entractes.
- **galeries de service** : les galeries de chaque côté du plateau de scène dans la partie haute.
- **gril** : partie haute de la scène où se trouve l'appareillage de toute la machinerie.
- **lanterneau** : construction basse en surélévation sur un toit pour l'éclairage ou la ventilation.
- **parterre** : partie d'une salle de spectacle située devant la scène.
- **plein cintre** : se dit d'un arc constitué d'un demi-cercle.
- **putto (putti)** : bébé nu, ailé ou non, angelot, également désigné par amour.
- **staff** : matériau constitué de plâtre à mouler.
- **trophée** : attributs regroupés.

SOURCES

Dossier de protection du théâtre de Coulommiers établi par Rosine de Charon (DAPA).

C. PIEL (IMH), *avis sur la protection*, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine.

F. BARTHEL, architecte DPLG, *avis concernant la cage de scène et la machinerie*, Paris, 30 mars 1994.

J-CL. ROCHETTE (ACMH), *examen de la machinerie avant Corephae, 1992-1994*, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine.

J-CH. CAPPRONNIER, *l'agence d'architecture de Charles Duval et Emmanuel Gonse (1905-1937) et les enjeux de la première reconstruction*, thèse de doctorat d'histoire de l'architecture sous la direction de François Loyer, Université de Versailles, Saint-Quentin-en Yvelines, 2007.

Archives départementales de Seine-et-Marne :

6F1308, 6F1309, Les concours publics d'architecture, 7^e année, Ville de Coulommiers, concours pour la construction d'un théâtre municipal, exécution, MM. Charles Duval et Camille Robida, à Paris.
4T171, 4T172, inauguration du théâtre de Coulommiers.

Archives municipales de Coulommiers :

4M47, 4M48, 4M49, dossiers sur la construction du théâtre.

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

Yvan Bourhis (DAPMD/CG77), Ville de Coulommiers (p. 15 et 17).

CRÉDIT TEXTE

Odile Lassère (Service études et développement du patrimoine, DAPMD/CG77).

REMERCIEMENTS

JEAN-CHARLES CAPPRONNIER, MARC FERAUGE, LA MUNICIPALITÉ DE COULOMMIERS.

**Conseil général de Seine-et-Marne
Direction des archives, du patrimoine
et des musées départementaux**

248, avenue Charles Prieur - BP 48

77196 Dammarie-lès-Lys cedex

Tél. : 01 64 87 37 00

www.seine-et-marne.fr



Renseignements

Tél. : 01 64 87 37 54

www.seine-et-marne.fr